



SERVICE COMPTABILITÉ

*N.REF : JJG/CBP*

*DC N°21.057*

**DECISION**

*Concernant la fixation des tarifs  
dans le cadre du festival « Escale d'humour »  
(du 05 au 19 février 2022)  
=°=°=°=*

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision DC N°20/307 en date du 10 septembre 2020 concernant la fixation des tarifs dans le cadre du festival « Escale d'Humour » (du 05 au 19 février 2021), rendue exécutoire le 11 septembre 2020,

. Vu la décision DC N°20/358 en date du 12 octobre 2020 concernant la fixation des tarifs dans le cadre du festival « Escale d'Humour » (du 05 au 19 février 2021) –additif-, rendue exécutoire le 19 octobre 2020,

. Considérant que le festival « Escale d'Humour » qui était prévu du 05 au 20 février 2021 n'a pas eu lieu pour cause du « COVID »,

**DECIDE**

- de reporter le festival « Escale d'Humour » du 05 au 19 février 2022 et de fixer les tarifs, comme suit :

**Tarifs Réduits**

- |                                       |                           |
|---------------------------------------|---------------------------|
| ➤ <u>Spectacle «THAÏS»</u>            | 13,00 € (Ticket orange)   |
| ➤ <u>Spectacle « ARNAUD TSAMERE »</u> | 34,00 € (Ticket rose)     |
| ➤ <u>Spectacle «NOËLLE PERNA »</u>    | 37,00 € (Ticket blanc)    |
| ➤ <u>Spectacle « ARNAUD DEMANGE »</u> | 17,00 € (Ticket bleu dur) |

*Tarifs réduits : CE, Amicale de la Ville, - de 25 ans*

### Pleins tarifs

- Spectacle «THAÏS» 15,00 € (Ticket jaune)
- Spectacle « ARNAUD TSAMERE » 36,00 € (Ticket fuchsia)
- Spectacle «NOELLE PERNA» 39,00 € (Ticket rouge)
- Spectacle « ARNAUD DEMANGE » 19,00 € (Ticket parme)

### Tarifs uniques

- Spectacle « BAPTISTE LECAPLAIN » 35,00 € (Ticket vert clair)
- Spectacle « CHRISTELLE CHOLLET » 39,00 € (Ticket rouge)
- Spectacle « ESCALE COMEDY CLUB » 5,00 € (Ticket vert prairie)

- d'encaisser la recette correspondante au compte 7062 – fonction 422 sur le Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 19 février 2021

Le Maire,



Patrick MARENCO